



Osthouse

BULLETIN COMMUNAL N°43 - Avril 2017 -



LE MOT DU MAIRE



Madame, Monsieur, chers lectrices et lecteurs,

Le 1^{er} janvier a vu naître la nouvelle Communauté de Communes du Canton d'Erstein suite à la fusion des 3 communautés de communes du Rhin, de Benfeld et d'Erstein. Ce nouveau périmètre, même s'il ne doit pas changer nos habitudes au quotidien, donnera plus de force à notre zone rurale.

Nous sommes au printemps et comme chaque année à cette période, nous avons dû élaborer notre budget communal. Il est de plus en plus difficile de préparer un budget primitif dans une période où tous les indicateurs sont au rouge. La DGF (dotation globale de fonctionnement) diminue comme peau de chagrin, sans compter le fond de péréquation (moins 29 000 euros l'année dernière par rapport à 2013) et nous n'avons pas de visibilité optimiste pour cette année et pour l'avenir. Avec l'équipe municipale, après de longues discussions, nous avons décidé, eu égard aux chantiers prévus cette année, d'augmenter les taux communaux de 2%.

Comme vous pourrez le constater au fil de ce bulletin communal, nos travaux continuent. La 2^{ème} tranche concernant la rue des Pierres et la rue d'Erstein a démarré. Les riverains de cette tranche seront invités début mai pour une présentation de l'aménagement. Un autre chantier beaucoup moins visible devra être réalisé au courant de l'été, à savoir le remplacement du réseau d'assainissement de l'école pour un montant supérieur à 20 000 euros.

Un Grand BRAVO à toutes celles et ceux qui s'engagent pour les autres car il n'est pas tâche plus difficile mais aussi épanouissante. A mes collègues élus, à tous les bénévoles de nos associations qui organisent des manifestations tout au long de l'année, en 2017 trois de ces associations vont fêter un grand anniversaire, je veux exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'ils accomplissent sans toujours en être remercié. Je souhaite que cet engagement perdure dans le temps. Voilà pourquoi il est tellement important d'éveiller les consciences de nos plus jeunes concitoyens.

Pour conclure, il me reste à vous rappeler le calendrier électoral :

- 23 avril et 7 mai : élections Présidentielles
- 11 et 18 juin : élections Législatives

Je vous souhaite une bonne lecture et un excellent printemps.

Le Maire,

Christophe BREYSACH

LES ACTUALITES

↳ UN CHANTIER A (RE)VENIR

Comme prévu, et annoncé l'année dernière (bulletin municipal n° 41 d'avril 2016), la suite et 2ème phase des travaux vers l'entrée Nord du Village va reprendre ce printemps.



A l'heure où j'écris ces quelques lignes la 1ère phase se termine : marquage-signalisation, les plantations (saison oblige) ont commencé, il ne reste plus que le raccordement souterrain des lignes téléphoniques chez les particuliers pour pouvoir déposer l'ancien réseau et les poteaux et de ce fait terminer la pose des enrobés sur les dernières portions de trottoirs.

Vous avez pu voir et apprécier l'aménagement 'chicane' à l'entrée Nord du village. N'ayant pas donné entière satisfaction et à la suite d'une dégradation lors d'un incident, il a dû être démonté en urgence. Cet aménagement est à nouveau à l'étude actuellement pour l'améliorer et probablement le déplacer pour qu'il soit déjà mieux éclairé.

Vous avez également et sûrement vu des équipes tirer des câbles souterrains dans des réseaux existants sur notre axe principal avec en plus des travaux d'enfouissement entre et avec nos villages voisins ? Ces travaux permettront le passage de la fibre optique qui relie toutes les communes du secteur au poste principal situé à Benfeld ; ce qui permettra normalement une mise en service dans notre commune plus tôt que prévu initialement.



Pour la suite du chantier, les travaux recommenceront au carrefour du centre village et sont prévus pour durer environ cinq mois. Ils seront réalisés dans la continuité de ceux de la première phase et conforme aux plans et aménagements exposés lors de la réunion publique avec les riverains hors modifications de la chicane et autres nouveaux aménagements (encore à l'étude actuellement) permettant de réduire la vitesse.

Côté finances, on a plutôt eu de bonnes surprises lors des ouvertures des plis : les prix remis ont été inférieurs aux estimations et cotés subventions on a également eu les confirmations de maintien ce qui nous permet d'aborder la suite du chantier sereinement.

Cette nouvelle phase créera à nouveau des nuisances et perturbations, d'autant plus qu'il y aura à nouveau des restrictions de circulation voire des interdictions momentanées sur certaines portions du chantier mais dans le but de réduire la durée des travaux et pour la sécurité des usagers comme des exécutants. En coordination avec les services du Conseil Départemental, le bureau d'étude et l'entreprise, on essaiera de les minimiser au maximum.

D'ores et déjà nous demandons aux usagers et aux riverains beaucoup de patiences et de compréhensions pour pouvoir terminer ce chantier et finalement ce projet dans les meilleures conditions.



Christian KRETZ

↳ TRAVAUX ECOLE ET MAIRIE



Après la réfection de la salle de classe de Monsieur Hinz en 2014 c'était au tour de la salle de classe de Mme Girod de faire peau neuve.

C'est sous la houlette de Jean-Luc Bronner que la salle de classe à l'étage a pris un coup de neuf durant les vacances de la Toussaint. Ce dernier a peint à l'aide de monsieur Egele les murs et le plafond.



Les rideaux ont quant à eux été remplacés par des rideaux occultant permettant d'avoir l'obscurité nécessaire lors de projections sur tableau blanc comme le souhaitait l'équipe enseignante.

Le coût de ces travaux revient à environ 1 358 euros.



Au mois de janvier 5 ordinateurs (écrans plats, tours, claviers, souris) ont été donnés gracieusement par Fernande Rinn de la part de l'école de Kolbsheim.



Les toilettes des garçons sont à présent terminés et fonctionnels et accueillent un WC pour personne à mobilité réduite, comme l'exige la loi, dont l'entrée se fait par le préau.



On y trouve 2 toilettes fermés, 3 urinoirs, un lavabo et une nouvelle porte avec accès direct sur la cour. Les fenêtres ont elles aussi été renouvelées.



L'ensemble des travaux s'élève à environ 32 700 euros.



Et enfin la sirène trônant fièrement sur le toit de la mairie a eu droit à un entretien et une remise en état en mars dernier.



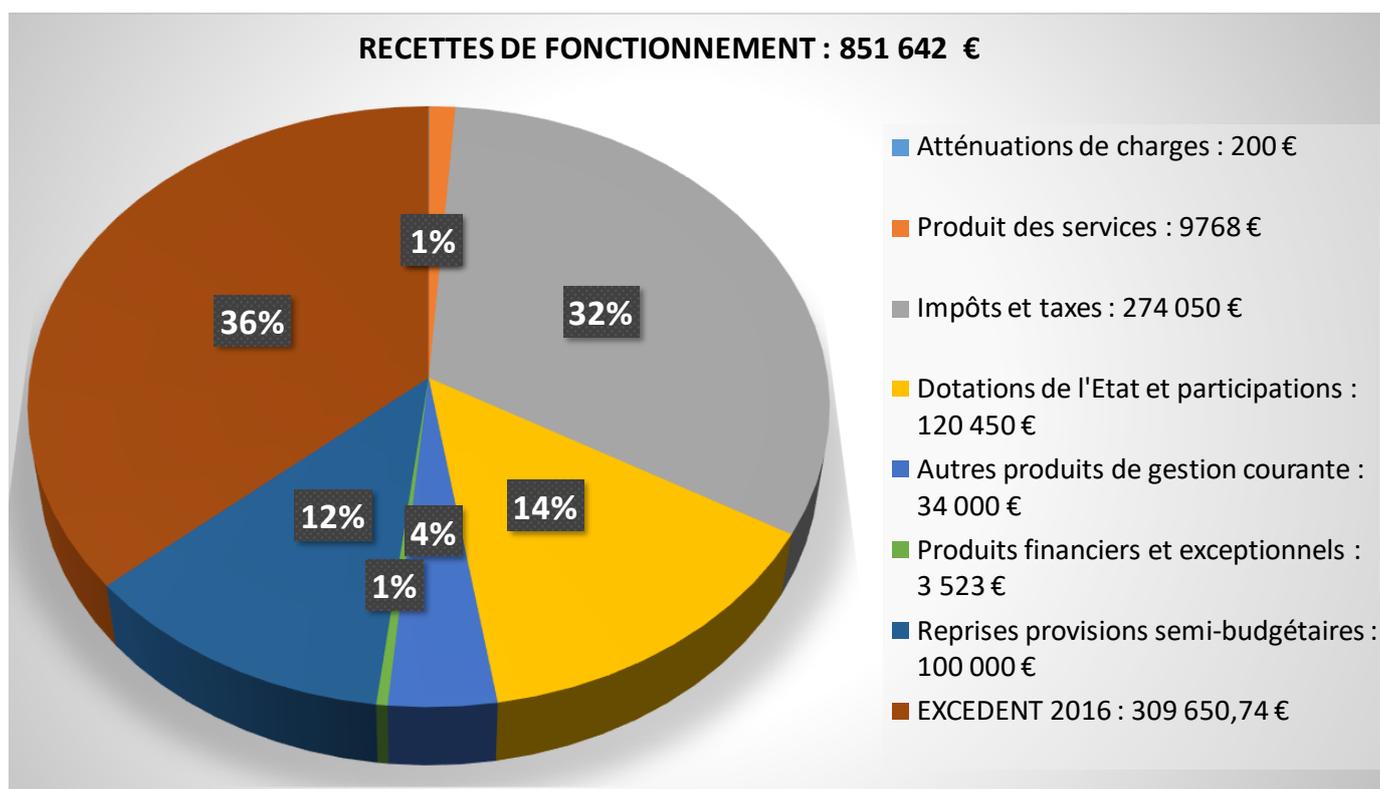
Fernande Rinn

↳ LES FINANCES COMMUNALES

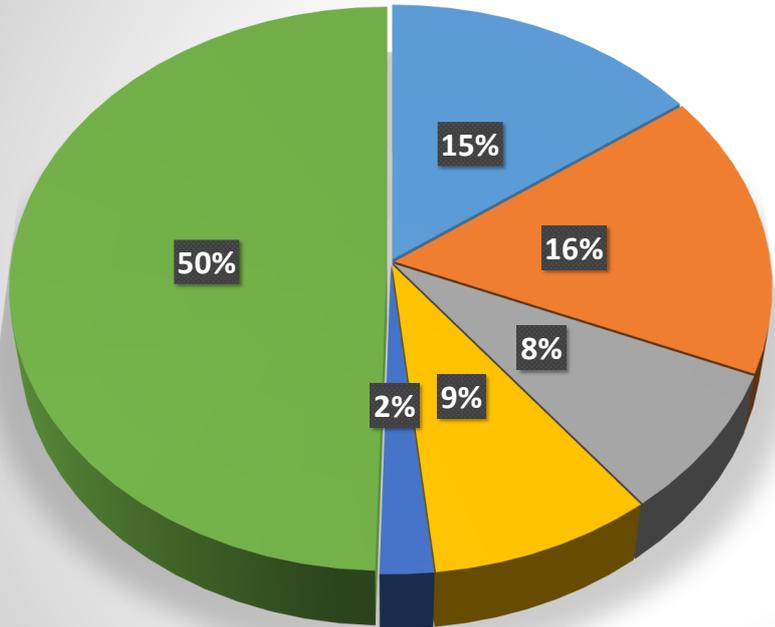
Le compte administratif 2016 se clôture avec un excédent de 309 650,74 euros grâce à une gestion financière rigoureuse de la municipalité ; ce montant est à reporter au budget primitif 2017. Ce dernier a été voté le 23 mars et se caractérise par un montant record de fonctionnement et d'investissements. Les principaux investissements de cette année sont la voirie rue d'Erstein ainsi que la réfection nécessaire de l'assainissement à la mairie et à l'école. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses à 1 606 593,10 € se répartissant de la façon suivante :

- Fonctionnement : 851 641,74 €
- Investissement : 754 951,38 €

BUDGET PRIMITIF 2017

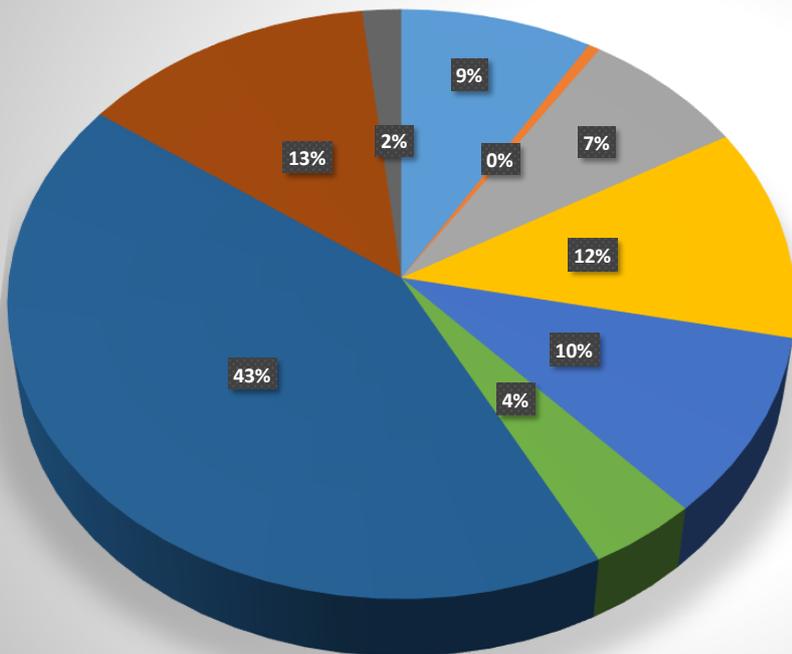


DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 851 642 €

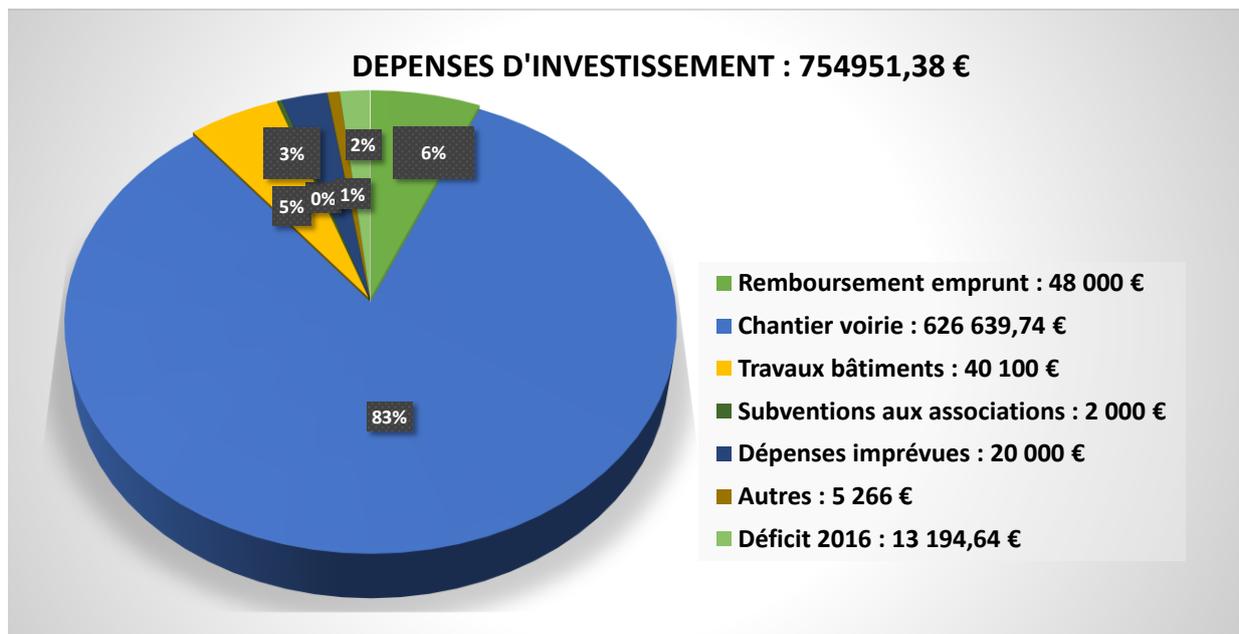


- Charges à caractère général : 127 600 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 139 150 €
- Atténuations de produits : 70 000 €
- Autres charges de gestion courante : 74 800 €
- Charges financières et exceptionnelles, dotations, provisions semi-budgétaires et dépenses imprévues : 18 000 €
- Prélèvements au profit de la section d'investissement : 422 091,74 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 754 951,38 €



- FCTVA : 65 000 €
- Taxe d'aménagement : 4 000 €
- Subvention de l'Etat : 5 665 €
- Subvention du Conseil Départemental : 87 900 €
- Part du département pour la voirie : 75 000 €
- Avance Colas : 31 400 €
- Virement de la section de fonctionnement : 322 091,74 €
- Provision : 100 000 €
- Excédent de fonctionnement : 13 194,64 €



Le remboursement des emprunts de 48000 euros est composé de 13000 euros de l'emprunt contracté pour la rue longue (arrivant à terme en 2019), de 8000 euros de l'emprunt du bâtiment Crédit Mutuel (arrivant à terme en 2021) et de 26 666,68 euros pour la réfection rue des Pierres et d'Erstein (montant à rembourser jusqu'en juin 2031).

Les projets d'investissement en cours et à venir de la commune et la diminution drastique des dotations de l'Etat, nous ont conduits à augmenter de 2,00% les taux d'imposition communaux, ce qui représente en valeur 3 700 euros pour notre commune.

L'ensemble des documents (Compte Administratif et Compte de Gestion 2016, Budget Primitif 2017) de la commune est consultable en Mairie. La commission Finance se tient à votre disposition pour vous fournir toutes précisions utiles.

Michelle KOENIG



Merci à M. et Mme
Jean-Pierre DAUZIE
de Gerstheim de nous avoir
fait don de deux charrettes
en bois d'époque.

UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE POLYVALENT

Comme vous le savez, notre Jean-Luc Bronner arrive en fin de carrière professionnelle cette année. Un article lui sera consacré dans notre prochain bulletin communal. Tout début février, la commune a lancé un appel à candidature pour trouver le futur remplaçant. Après plusieurs entretiens, le choix s'est porté sur Laurent Paulus.

Afin de mieux vous le faire connaître, nous lui avons posé 9 questions.

1. Qui es-tu ?

Je m'appelle Laurent Paulus, je suis né à Obernai il y a 27 ans. Gardé par mes grands-parents, j'ai fréquenté l'école primaire d'Osthouse. J'habite dans la maison familiale située en face de la mairie avec ma compagne Aude.

2. Ton parcours ?

Après une formation en boulangerie, j'ai travaillé dans ce secteur pendant presque 8 ans. J'ai été embauché ensuite 3 années comme saisonnier à Europa Park.

3. Ton principal trait de caractère ?

De caractère ouvert, j'ai le contact facile.

4. Le plus important pour toi dans ton métier ?

La variété des tâches qui sont à effectuer que ce soit à l'intérieur ou en plein air ainsi que le travail bien fait.

6. Ce qui te met de bonne humeur, ce que tu détestes par-dessus tout ?

Me lever par une belle journée ensoleillée et la passer en plein air. Je déteste être enfermé toute la journée.

7. Une journée toute à toi, que fais-tu ?

Je la consacre au bricolage et m'occupe de l'entretien de la maison avec ma compagne. Je prends encore un peu de repos avant l'arrivée de nos jumeaux.

(Chouette, des futurs écoliers !)



5. Ton occupation préférée ?

Je suis passionné par l'aquariophilie et j'aime aussi les belles voitures depuis que je suis tout petit.



8. Ta devise ?

Etre toujours prêt et réactif, quoi qu'il arrive.

9. Un dernier mot ?

Je remercie Monsieur le Maire et ses adjoints de la confiance accordée. J'espère donner satisfaction à la commune.

Ainsi, Jean-Luc, avant une retraite bien mérité, devient formateur.

Souhaitons à Laurent la bienvenue et beaucoup de plaisir dans sa nouvelle fonction !



Michelle Koenig

UN SITE INTERNET POUR OSTHOUSE

Nous en parlons depuis un certain temps. Il n'est pas encore en ligne mais le sera dans quelques jours : le site internet de notre commune - son adresse : www.osthouse.fr



Vous y trouverez, au fil du temps, toutes les actualités et informations du village. Des focus sur des manifestations ou actualités importantes défileront sur votre écran.

Vous êtes jeune et passionné d'informatique, de communication et souhaitez nous aider à rendre ce site encore plus agréable alors n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Michelle Koenig

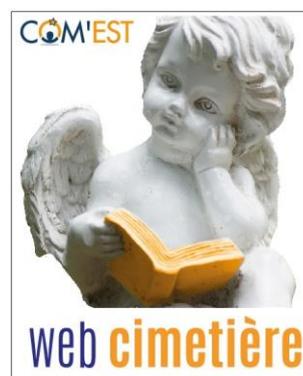
↳ LE CIMETIERE D'OSTHOUSE SUR LE WEB

La commune s'est dotée d'un outil de gestion en ligne de notre cimetière. Nous vous invitons à vous connecter à l'adresse ci-dessous afin de découvrir le site : <http://www.webcimetiere.net/67/Osthouse>

Le cimetière est un lieu où chacun doit pouvoir se recueillir dans les meilleures conditions et dont le bon entretien est au cœur des préoccupations du conseil municipal.

Il a ainsi décidé de mandater la société COM'EST pour la mise en place d'une gestion informatisée des données du cimetière et pour nous accompagner dans les procédures réglementaires telles que la reprise des concessions abandonnées ou non entretenues selon la réglementation en vigueur.

Les sépultures concernées sont identifiées par un petit panneau directement apposé sur la tombe, pour informer les familles et leur permettre de se manifester, aux fins de régulariser les actes correspondants. Il peut alors s'agir d'un acte non enregistré dans le fichier informatique du cimetière, d'une concession échue, non renouvelée ou en état d'abandon.



Il est possible d'accéder à l'ensemble de ces informations en ligne grâce à la mise en place de ce portail appelé *WEBCIMETIERE.NET*. Il propose également d'autres applications telles que la recherche d'un défunt (ou d'un personnage illustre de la commune), sa localisation sur un plan du cimetière et illustrée par une photographie, les éléments de tarifications et de réglementation en vigueur y sont consultables, le suivi de la revue nécrologique et le fleurissement à distance de la sépulture.

Le Maire rappelle qu'il incombe aux concessionnaires et à ses ayants-droit d'effectuer l'entretien de leurs sépultures, étant précisé que les services municipaux ne peuvent intervenir sur ces lieux puisqu'ils sont situés hors du champ d'action juridique de la commune (sauf en cas de péril constaté).



↳ LE PLAN D'OSTHOUSE ACTUALISE :



Le dernier plan guide d'Osthouse datait de 2002. Avec l'ajout de la rue des prés, l'aire de jeu, des bâtiments associatifs, etc..., la mise à jour a été nécessaire. Lors d'un dernier conseil, la municipalité a baptisé la future rue du prochain lotissement « rue du Limon » afin que celle-ci y figure également.

C'est grâce à de nombreux sponsors, l'entreprise TF Com d'Osthouse et la commission communication que ce dépliant a pu être confectionné sans générer de frais à la municipalité. Ce plan vous est offert aujourd'hui et pourra être remis à chaque nouvel habitant, touriste ou autre personne qui en fera la demande.

Michelle Koenig

↳ LES NAISSANCES DE L'ANNEE 2016

Bienvenue à tous ces enfants !



BULET Chloé
née le 29/01/16
à Schiltigheim
Fille de
BULET Gérald
et FABBRI
Delphine
14 rue des
Vergers



FRITSCH Noan
né le 11/01/16 à Sélestat
Fils de Laurent et
Dorothee FRITSCH
17 rue de Gerstheim



BAUMERT Morgane
Née le 01/09/16
à Schiltigheim
Fille de BAUMERT
David et Bénédicte
34 rue des pierres



CHARPIOT Trévis
né le 22/09/16
à Strasbourg
Fils de
CHARPIOT Timothé
et STRESSER Gwendoline
14A rue d'Erstein



QUIRI Alizea
Née le 29/11/2016 à Colmar
Fille de QUIRI Daniel et SCHMITTER Anaïs
38 rue de Gerstheim

↳ LES GRANDS ANNIVERSAIRES A VENIR :



MOIS D'AVRIL

10 avril 1935	M. Alphonse ARBOGAST	82 ans
14 avril 1935	Mme Georgette ALBRECHT	82 ans
24 avril 1929	M. Charles WIANNI	88 ans
24 avril 1934	M. Guy FINCK	83 ans
27 avril 1936	Mme Alphonsine KOHLER	81 ans
28 avril 1937	M. Georges EHRHART	80 ans

MOIS DE MAI

03 mai 1931	M. Joseph PALMER	86 ans
04 mai 1925	Mme Germaine EIGNER	92 ans
06 mai 1929	Mme Léa BREYSACH	88 ans
14 mai 1937	M. Albert OCHE	80 ans
17 mai 1929	Mme Madeleine FREY	88 ans

MOIS DE JUIN

05 juin 1935	Mme Jeannine BOESPFLUG	82 ans
06 juin 1928	Mme Yvette HENRY	89 ans
24 juin 1931	M. Joseph VIDAL	86 ans
29 juin 1935	Mme Thérèse MULLER	82 ans

MOIS DE JUILLET

07 juillet 1933	Mme Francine WACH	84 ans
11 juillet 1925	M. Alfred WEHR	92 ans
15 juillet 1933	M. André ECK	84 ans
18 juillet 1932	Mme Marie-Thérèse BOESPFLUG	85 ans
22 juillet 1935	Mme Marie-Madeleine MEYER	82 ans



Le 2 avril, notre Maire a passé le cap des 50 ans !

Unsere Maire isch 50 !

MOIS D'AOUT

14 août 1934	Mme Marinette LEHMANN	83 ans
15 août 1932	M. Raymond WEHRLI	85 ans
29 août 1930	M. Xavier SAAS	87 ans

MOIS DE SEPTEMBRE

04 septembre 1927	M. Albert FRIEDMANN	90 ans
13 septembre 1929	Mme Marie-Thérèse BREYSACH	88 ans
15 septembre 1934	M. Gaston WACH	83 ans
23 septembre 1935	Mme Madeleine ECK	82 ans

MOIS D'OCTOBRE

02 octobre 1927	Mme Richarde WOERTH	90 ans
14 octobre 1934	Mme Annette GUNTZBURGER	83 ans
17 octobre 1926	M. Camille BOESPFLUG	91 ans
17 octobre 1934	M. Martin MEYER	83 ans
17 octobre 1936	Mme Christiane SIGWALT	81 ans
22 octobre 1929	Mme Irène BAUMERT	88 ans
23 octobre 1932	Mme Marthe SAAS	85 ans

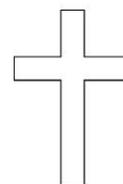
MOIS DE NOVEMBRE

01 novembre 1929	Mme Marie-Louise KOENIG	88 ans
05 novembre 1933	Mme Yvonne BRONNER	84 ans
15 novembre 1930	M. Charles BREYSACH	87 ans
20 novembre 1937	Mme Christiane WACH	80 ans

MOIS DE DECEMBRE

10 décembre 1934	Mme Jacqueline PALMER	83 ans
13 décembre 1933	Mme Marie-Louise BREYSACH	84 ans
14 décembre 1931	M. Marcel BREYSACH	86 ans
22 décembre 1933	Mme Bernadette SCHMITT	84 ans
27 décembre 1930	Mme Georgette DOLT	87 ans

↪ SOUVENIRS ATTRISTES



- 16 novembre 2016 : Monsieur Jean-Paul HOLL
16 mars 2017 : Madame Elisabeth ARBOGAST (épouse GRINNER)
21 mars 2017 : Madame Pia DEISS (épouse BEHR)
24 mars 2017 : Monsieur Paul STANGUENNEC
25 mars 2017 : Madame Georgette HURSTEL (épouse KRETZ)
8 avril 2017 : Monsieur Pierre VOELKEL

Nous rendons également un hommage à Monsieur Pierre-Paul GELDREICH, Président de notre Association Sportive, qui nous a quitté subitement le 11 mars 2017.

↪ BIENVENUE AUX PETITS OCHTER

- 17 janvier 2017 : Lucille JUNGER
4 mars 2017 : Tom MULLER
8 mars 2017 : Adam MARTZ
18 mars 2017 : Emy EHRHART



Attention : Ne figurent pas sur cette liste les enfants dont les parents ne sont pas inscrits en mairie.

LES DERNIERES MANIFESTATIONS EN IMAGE

↪ LA CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Commémoration de l'armistice de la grande guerre – Le moment de recueillement a été rehaussé par la présence des pompiers et par l'interprétation de « Mille colombes et de l'hymne européen » par le cœur d'Osthouse. Entouré par le Maire Christophe Breysach et ses adjoints, Julie Baumert et Aurélien Andrés étaient associés au traditionnel dépôt de gerbe.



La cérémonie du 11 novembre se prolonge dans la salle de la mairie pour une remise de diplômes à plusieurs donneurs de sang bénévoles. Marine Antenat, Lucas Arbogast, David Axelroud, Valentine Biechel, Laura Breysach, Mazarine De Oliveira e Silva, Nicolas Durrenwaechter, Thierry Fossey, Dominique Kretz et Renaud Willer ont été récompensés par le diplôme bronze 1^{er} niveau. Laurence Guittard, Denis Schaal et Christelle Schnell ont obtenu le diplôme bronze niveau 2. Sonia Andrès s'est vu attribuer le diplôme Bronze niveau 3 tandis que Nicole Becht a obtenu l'Or pour 60 dons.

Puis furent récompensées les personnes qui par la qualité de leur fleurissement embellissent leur patrimoine mais aussi celui de tout le village (voir la liste dans le dernier bulletin communal).

↳ **NOËL DES SENIORS**



C'est le 17 décembre que 120 seniors se sont retrouvés dans une ambiance conviviale. Après un repas préparé par Jean-Philippe Hellmann et servi par les membres du conseil municipal, une palette de chants de Noël furent interprétés par le « Cœur d'Osthouse ». Laure Koenig et Zoé Forster ont été applaudies pour la présentation d'une danse moderne.



↪ NOËL A L'EGLISE



Nous avons appris que certains viennent de loin pour vivre la nativité lors de la messe des familles le 24 décembre au soir dans notre église !

En effet, très beau tableau avec des moutons, des bergers, des anges, Marie et Joseph, et le petit Jésus...

↪ LES PETITS LOUPS SUR LES PLANCHES

La section théâtrale des “petits loups” de l’association Project’Ill est montée sur les planches pour deux représentations. Coachés par Marylène Indgilsen, les 15 acteurs en herbe de la troupe ont enthousiasmé le public venu nombreux. Le sketch de la première partie intitulé “la rencontre des civilisations” a permis au public de remonter dans le temps pour le conduire à l’époque Gallo-romaine. Le scénario de la seconde pièce intitulée “la chasse aux trésors” s’est déroulée à la mairie d’Osthouse. Madame le Maire aurait été informée qu’en plus des vestiges laissés par les Gaulois et les Romains, un trésor serait caché sur le ban de la commune. Un grand merci à Marylène qui a écrit les textes et assuré avec enthousiasme et patience les répétitions et l’encadrement des jeunes artistes.



↪ LES COURS DE TAILLE D'ARBRES



Organisé par les arboriculteurs, les cours de taille d’arbres en février attirent non seulement un public masculin mais de plus en plus de femmes...

L’après-midi se termina avec un moment convivial autour d’une table avec snacks et bière.

↪ PLANTATION AU VERGER ECOLE



Savez-vous planter un pommier ?

Avec la visite des trois classes de l'école primaire, le verger école d'Osthouse a connu une intense activité. Le syndicat des producteurs de fruits d'Osthouse-Matzenheim avait, en collaboration avec les enseignants, organisé un cours consacré à la plantation de plusieurs pommiers. Le président Gilbert Schaal et son comité avaient au préalable creusé et préparé les trous de plantation. Avec intérêt et attention, les enfants ont suivi les précieuses explications prodiguées par Rémy Breysach, moniteur arboricole : « tout comme vous , les arbres portent un nom. Ceux que nous allons planter aujourd'hui s'appellent Mariane et Juliet. Dans deux ans, les élèves qui seront encore scolarisés à Osthouse pourront récolter les premiers fruits » a-t-il précisé. La phase pratique a permis aux écoliers d'enrichir leur vocabulaire et leurs connaissances. Ils ont pu découvrir que l'arbre s'obtient à partir d'une graine mais que sans greffe il ne porte pas de fruits comestibles. Puis sous l'oeil attentif des enseignants, pelles et râteaux sont entrés en action. Après avoir fixé l'arbre au tuteur à l'aide d'un lien, les enfants ont comblé et égalisé les trous de plantation à tour de rôle. Après tant de concentration et d'efforts, pommes et jus de pomme ont été distribués aux enfants pour le goûter. Cette belle leçon de choses leur permet tout au long de l'année de tisser des liens avec le verger-école, un petit paradis au coeur du village. Les arboriculteurs en herbe avaient-ils la main verte ? Réponse dans quelques semaines lorsque la végétation retrouvera sa parure printanière.



↪ LE CARNAVAL ORGANISE PAR L'ESPACE JEUNE



Le mercredi 22 février 2017 l'Espace Jeunes Secteur Erstein a organisé le carnaval à Osthouse. Après la cavalcade dans les rues du village avec nos mascottes Mickey et Minnie, près de 350 personnes étaient au rendez-vous pour passer un moment festif avec des jeux de kermesse, un stand photo, un atelier coloriage ainsi qu'un stand maquillage tenu par les jeunes du village. Les différentes animations ont beaucoup amusé petits et grands. Cette fête de carnaval s'est clôturée par un goûter.

↪ OSTERPUTZ



C'est par une belle matinée de printemps que les élus, épaulés par une vingtaine de parents et enfants du village se sont retrouvés le samedi 25 mars pour le traditionnel « Osterputz ». Armés de seaux, revêtus de gilet et de gants, les bénévoles, bien motivés et répartis en équipes, ont nettoyé les abords de ban d'Osthouse. 430 kilos de déchets divers, constitués majoritairement de cannettes métalliques, de bouteilles en verre et plastiques ont été acheminés à la déchetterie. Un moment convivial autour d'un verre de l'amitié a clôturé cette collecte. Un grand merci aux villageois et aux jeunes pour leur participation à cette traditionnelle chasse aux déchets.

LES MANIFESTATIONS A VENIR

	Manifestations	Organisateurs
AVRIL		
Mercredi 19	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Samedi 22	Journée découverte pêche pour les écoliers	APP
	Diner dansant	CSBO
Dimanche 23 à 10h	Sortie printanière	Cavaliers
A 10h45	Profession de foi à Erstein	Paroisse
Mardi 25	Assemblée Générale	Cœur d'Osthouse
MAI		
Lundi 1er	Marche printanière	Association des donneurs de sang
	Marche des pompiers	Pompiers
Dimanche 7	Pêche interne 2 X 4 heures	APP
Du 12 au 14	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Samedi 13 à 18h	Confirmation à Erstein	Paroisse
Samedi 20 à 20h00	Concert à l'église	Ecole
Du 22 au 24	Collecte tombolas	Cœur d'Osthouse
Jeudi 25 à 10h	1ère Communion	Paroisse
JUIN		
1er au 4 juin	96h00 Pêche à la carpe	CARPE CLUB
Samedi 3 à 16h00	Marché aux puces	ASO
Dimanche 4	Marche populaire	CSBO
Samedi 17	Soirée musicale	ASO
Dimanche 18	Fête Dieu dans l'allée du château	Paroisse
Vendredi 23	Assemblée Générale à 19h30	ASO
JUILLET		
Samedi 1er	Fête de l'école	Parents d'élèves
Du 7 au 9	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Mercredi 12	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Du 14 au 16	Enduro mixte de pêche à la carpe	Carpe club
Vendredi 14	Cérémonie au monument aux morts + Apéritif dans la cour de l'école	Commune
Vendredi 14	Fête des teckels à l'ASO	Club Teckel
Samedi 22	Summer Fescht	CSBO

	Manifestations	Organisateurs
Samedi 29 et dimanche 30 juillet	Tournoi de foot	ASO
AOUT		
Samedi 19	Soirée à thème	Pompiers
Dimanche 20	Fête patronale : Vente de pâtisserie + Apéritif dans la cour du presbytère	Conseil de fabrique
SEPTEMBRE		
Samedi 2	Pain d'épice	ASO
	Bourse aux vêtements enfants - adultes	Conseil de fabrique
	Sortie des arboriculteurs	Arboriculteurs
Du 8 au 10	Collecte papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Samedi 9 et dimanche 10	Exposition peinture-photos à la Mairie	Commune
Dimanche 10 à 9h	Fête du Cheval - 30ème anniversaire	Cavaliers
Mercredi 13	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Samedi 23 et dimanche 24	70ième Exposition de fruits à Osthouse + Exposition du secteur	Arboriculteurs
OCTOBRE		
Samedi 21	Diner dansant	ASO
NOVEMBRE		
Dimanche 5	Fête paroissiale avec repas	Conseil de Fabrique
Du 10 au 12	Téléthon + pêche 2x3 heures + repas + 48 heures à la gravière	APP + Carpe Club
Samedi 11 à 17h00 – A l'église	40ème anniversaire	Cœur d'Osthouse
Mercredi 15	Don du sang à Matzenheim	Association des donneurs de sang
Du 17 au 19	Collecte de papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Samedi 18 et Dimanche 19	Vente des calendriers	Pompiers
DECEMBRE		
Samedi 2	Vente de couronne de l'avent	Conseil de fabrique
	Téléthon	Pompiers
Samedi 16	Repas des aînés	Commune
JANVIER 2018		
Du 5 au 7	Collecte papiers (place des fêtes)	Association des parents d'élèves
Samedi 20	Fête de la Sainte Barbe	Pompier
FEVRIER 2018		
Dimanche 25	Run & Bike	Team Free Bike

EXPOSITION

OSTHOUSE - MAIRIE

Samedi 9 SEPTEMBRE

de 14h00 à 18h00

Dimanche 10 SEPTEMBRE

de 8h00 à 18h00



PEINTURES : Christiane BURG – Dana TESTA – Janine WEIL

PHOTOS : Dana TESTA

Peintures et Photos

Entrée libre

Organisation : Commission Municipale de la Culture

L'orchestre symphonique des jeunes du conservatoire à rayonnement départemental de Colmar et le chœur de l'école d'Osthouse donneront un :

CONCERT

LE SAMEDI, 20 MAI 2017 A 20h A L'EGLISE D'OSTHOUSE



Inscription obligatoire chez Monsieur Eric Baumert au 06 75 12 55 76

INFORMATIONS COMMUNALES

↳ INSCRIPTIONS DES PETITS EN MATERNELLE POUR LA RENTREE 2017

Les parents des enfants nés en 2014 peuvent venir inscrire leur enfant à l'école. Il suffit de prendre rendez-vous auprès de la directrice de l'école :

Mme Catherine Hinz au 03 88 98 10 50.

↳ SORTIE DE TERRITOIRE

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni des documents suivants :

- Pièce d'identité valide du mineur : Photocopie de la carte d'identité ou passeport du parent signataire
Le titre doit être valide ou périmé depuis moins de 5 ans
- Original du formulaire cerfa n°15646*01 signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale

↳ LA CARTE D'IDENTITE A PORTEE DE CLIC !

Depuis le 27 mars dernier, la mairie d'Osthouse ne délivre plus de carte d'identité. La demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone ;
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse ;
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué ;

- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture) - par exemple Erstein. Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente ;
- Je rassemble les pièces justificatives ;
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales ;
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

↳ IMMATRICULATION DES VEHICULES

Immatriculation des véhicules

Vos démarches d'immatriculation en un clic sur le site de la préfecture du Bas-Rhin

www.bas-rhin.gouv.fr 

Les démarches d'immatriculation suivantes sont à effectuer par **télé-procédure** :

- Changement d'adresse
- Déclaration de cession
- Demande de certificat de situation administrative (non-gage).



Pour effectuer les **autres** démarches relatives à l'immatriculation vous pouvez :

trouver le professionnel de l'automobile habilité pour traiter votre dossier près de chez vous



OU

prendre un rendez-vous pour déposer votre dossier à la préfecture ou en sous-préfecture



Vous souhaitez des services plus disponibles :
nous nous engageons à optimiser nos conditions d'accès en fonction de vos besoins





PRÉFET DU BAS-RHIN

Vous attendez un accueil plus attentif :
nous nous engageons à vous recevoir avec courtoisie et efficacité



INCIVILITES



↳ DETERIORATION DU TOIT DE L'ALLMENDHÜTTE

En 2009 l'Allmendhütte retrouvait son aspect d'antan pour le plus grand plaisir des habitants d'Osthouse. Cependant cet abri se situant au milieu du lieu-dit de l'Allmend et faisant partie intégrante du patrimoine de notre village connaît de nombreuses dégradations ! Quel dommage et quel gâchis !!!

Il y a quelques jours de cela nous avons constaté la détérioration du toit.



En effet, quelques individus ont lancé des briques sur 2 côtés du toit et ont **endommagé environ 200 tuiles** ! Pourquoi ?

Le maire a évidemment déposé plainte à la gendarmerie.

En espérant que cela ne se reproduira pas....



Fernande Rinn

↵ PEUT-ON BRÛLER SES DÉCHETS VERTS DANS SON JARDIN ?

Avec l'arrivée des beaux jours, les particuliers sont amenés à nettoyer leur jardin, tondre, tailler, élaguer, mais que faire avec tous ces déchets ? Certains de nos concitoyens ont trouvé une solution et brûlent ces déchets dans leur jardin.

Un rappel de la réglementation s'avère nécessaire (Article 84 du règlement sanitaire départemental de la circulaire du 9/08/78 et circulaire du 18/11/2011).

« Un particulier n'a pas le droit de brûler ses déchets ménages à l'air libre. Les déchets dits « verts » produits par les particuliers sont considérés comme déchets ménagers ».

Ainsi, il est notamment interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage ou taille d'arbustes, les emballages, bouteilles, papiers, cartons, journaux, vieux meubles, vêtements etc...

Les déchets verts, ainsi qu'une grande partie des déchets ménagers doivent être déposés en déchetterie.

Vous pouvez également faire un compost individuel avec les déchets verts. La Communauté de Communes du Canton d'Erstein vend des composteurs et organise des formations pour le compostage.

Brûler ses déchets verts dans son jardin est une infraction pénale et peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 € (article 131-13 du code pénal).

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

Brûler 50 kg de déchets verts, émet autant de particules qu'une voiture diesel qui parcourt 9800 km.

Je compte sur votre civisme pour respecter ce règlement.



Le Maire

↳ DES AFFICHES POUR SENSIBILISER



Vous les avez certainement déjà vus accroché dans le village : des affiches pour sensibiliser les maîtres des chiens de ramasser les crottes. Nous y avons déjà consacré un article dans un précédent bulletin mais le résultat reste identique car nous continuons d'avoir des plaintes de villageois. Nous espérons ainsi que les maîtres n'oublieront plus les sacs plastiques pour emmener les crottes de leur chien !

Nous remercions Madame Dana Testa qui a élaboré cette affiche.

Michelle Koenig

SECURITE

↳ LA ROUTE D66 D'OSTHOUSE



Après un premier essai d'implantation de chicane sur le banc communal d'Erstein, afin de faire ralentir les automobilistes venant d'Erstein, l'essai a été infructueux car pas mal de citoyens sont venus se plaindre de cette chicane.

Il faut savoir qu'il y a des records lors du passage du panneau d'entrée, j'ai pu constater qu'il y a plusieurs automobilistes qui rentrent dans la commune à plus de 100KM/H et même un record à plus de 200KM/H, ces records se produisent plutôt la nuit.

Après une étude sur 24Hrs sans chicane, la moyenne est de 79KM/H, nous avons pu descendre la moyenne à 36KM/H avec la chicane.

Le radar pédagogique nous permet de vous donner tous ces détails car il enregistre tous les passages d'automobilistes et même les tracteurs !



J'ai réalisé la même étude sur le radar pédagogique juste devant la zone 30, quand les automobilistes viennent de Matzenheim, sachant qu'il y a une priorité à droite juste avant.

Le constat est quand même plus favorable même si la vitesse est encore élevée, il y a quelques records à 80km/H même en pleine journée, la moyenne sur 24Hrs est de 39KM/H : il y a encore des efforts à faire !!

L'ensemble du conseil municipal ne reste pas insensible à ce problème de vitesse et travaille sur l'aménagement de l'entrée, afin de diminuer la vitesse même si quelques citoyens ne sont pas favorables à ce projet.

Emmanuel SCHNELL



Paroisse Saint Barthélemy

Le 20 Février, la réunion du conseil de fabrique a acté la démission de M. Forster Didier et de Mme. Willer Corinne et intronisé Mme. Huffschmitt Gaby et M. Willer Renaud. Dans la foulée, il a été réalisé le vote du bureau qui est le suivant :

- Président : M. Willer Renaud
- Secrétaire : Mme Koenig Michelle
- Trésorier : M. Forster Damien
- Mme Huffschmitt Gaby et Mme Meyer Marie-Odile.

Nous remercions M. Forster Didier pour ces longues années de présidence, de son engagement, de son dévouement et de sa bonne gestion. Nous remercions aussi Mme. Willer Corinne pour sa bonne tenue des comptes durant ces quelques années.



Au vue de l'état intérieur de l'église, nous avons décidé de la repeindre ; elle a été peinte en 1981. Un rendez-vous a été pris avec une société spécialisée dans la rénovation de monuments historiques pour avoir un aperçu et une estimation des travaux. En faisant le tour de l'édifice, il nous a rendus attentif sur plusieurs points :

- Sur les coulures sous les fenêtres : c'est l'eau de condensation qui n'a pas d'autre choix que de couler sur les murs en contre bas. Pour y remédier, il faudra ouvrir ou rouvrir des gouttières au bas des vitraux et laisser couler l'eau vers l'extérieur. Cette eau, qui a coulé, a endommagé l'enduit qui s'est désolidarisé du mur. Par conséquent, il faudra l'enlever et le refaire. Cette eau a eu d'autres conséquences. Les tableaux du chemin de croix, situés sous les vitraux, ont en partie absorbés cette eau qui a détérioré ces tableaux qu'il faudra éloigner du mur pour arrêter l'hémorragie.



- Le plafond sous la tribune est trop endommagé pour le repeindre. Il faudra réaliser un faux plafond.
- Une partie du plafond située au-dessus de la tribune, s'est désolidarisé de la structure et risque à tout moment de tomber.
- Une des clef de voute s'est affaissée.



- Les fresques au plafond qui s'écaillent.



En attendant d'avoir un devis estimatif de tous ces travaux, nous lançons une souscription afin de rassembler la somme pour que l'on puisse réaliser ces travaux d'ici 4 à 5 ans.

Il faut savoir que pour chaque don de 150 € vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 100€. Votre don ne vous aura coûté que 50€.

Le 18 Juin, nous célébrons la fête DIEU. L'office aura lieu dans la cour du Château avec une procession qui sera suivie d'un apéritif convivial.

Le Dimanche 20 Août aura lieu le Fête patronale. Après la célébration, il y aura le traditionnel apéritif et la vente de pâtisseries dans la cour du presbytère.

Le Samedi 2 Septembre, on organisera la bourse aux vêtements avec une nouveauté. Le matin, ce sera une bourse aux vêtements pour adultes et l'après-midi la traditionnelle bourse aux vêtements enfants et puériculture.

Le conseil de fabrique de l'Eglise vous remercie d'avance pour votre implication et votre participation aux célébrations à l'église et aux différentes manifestations organisées par le conseil de fabrique.

Un inventaire des cloches a été fait au mois de mars. Le précédent inventaire de 1940 dénombrait 4 cloches dont une surnommée le sacristain d'une trentaine de centimètre qui n'est plus là. Si toute personne a des renseignements sur cette cloche disparue, merci de nous en parler, simple curiosité.

Renaud Willer

Servants d'autel : Pèlerinage à Lourdes du 24 au 27 octobre 2016

Nous, servants d'autel d'Osthouse, souhaitons remercier l'ensemble des personnes, qui chaque année, lors de la quête des servants de Messe, nous font un don.

Du 24 au 27 octobre, dans le cadre du Jubilé de la Miséricorde, a eu lieu le rassemblement national des servants d'Autel à Lourdes auquel nous avons pu participer. Les célébrations eucharistiques avec 2400 servants d'autel, 80 prêtres et 4 évêques étaient très impressionnantes.

Ce pèlerinage nous a fait découvrir de belles choses et nous fait grandir.



Zoé Forster Laure Koenig
Kassandre Willer
Aurore Taubert
Alexis Buton
Eline Koenig Jason Willer

LE SAVIEZ-VOUS

↪ Le château d'Osthouse.



Le château entouré de douves est de plan carré comme le montre le fond de cadastre de 1889, section A, feuille 3.

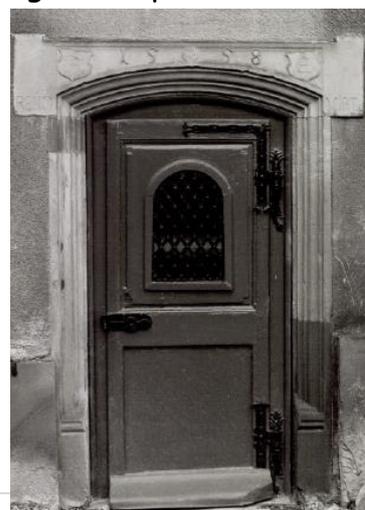
Les Zorn avaient déjà des possessions à Osthouse avant 1349 (WOLFF, op.cit., p. 818).

En 1431 l'Empereur Sigismond donna en fief la moitié du village à Rodolf Zorn de Bulach et en 1442, l'Empereur Frédéric III donna l'autre moitié en fief à Nicolas Zorn de Bulach.



Un premier château dont subsistent les douves, la base du mur d'enceinte et les tours polygonales fut peut-être construit au 14^{ème} siècle, on ignore la date. L'aile ouest est construite vers 1436 par Claus Zorn de Bulach et ses trois fils Georges, Caspar et Claus. Elle est rénovée en 1558 d'après l'inscription sur la porte de la cave.

L'aile sud fut construite en 1552 d'après l'article de Merveilles (op.cit.) ou 1570 d'après le baron Zorn de Bulach.



Situation et plan d'ensemble

Le château d'Osthouse est situé dans la plaine d'Erstein au sud du village, dans l'angle Est d'un vaste enclos limité par un mur et par le ruisseau du village.

L'exploitation agricole et les communs du château sont situés au sud du ruisseau.

L'accès au château et à l'ancienne ferme se fait par une large allée ombragée, fermée sur la rue du château par une grille.

Le château comporte :

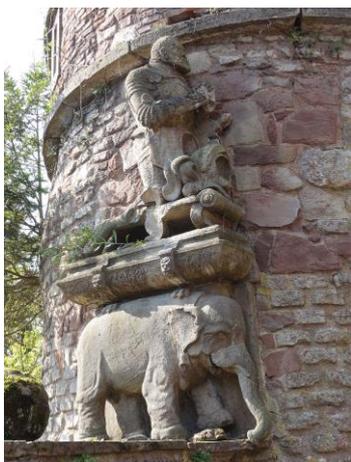
- un large fossé d'eau périphérique avec pont
- une enceinte (primitivement fortifiée) avec 4 grosses tours d'angle, polygonales
- un ouvrage d'entrée dans l'axe du pont
- un corps de logis dans l'angle Sud-Ouest de l'enceinte formé par deux ailes en équerre
- un puits au milieu de la cour.



La porte d'entrée de la tourelle d'escalier est surmontée des armes des Zorn de Bulach et des Kageneck. De part et d'autre se trouvent les armes ajoutées en 1936 des Sonnenberg et Orlowska (beau-père et mère de Stanislas Zorn de Bulach, dernier baron des lieux).

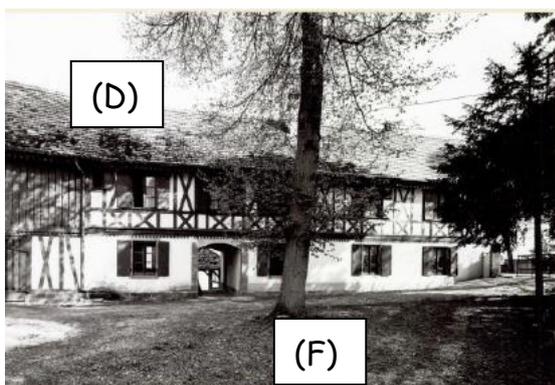


Le fossé d'eau est bordé par un haut talus extérieur auquel donnent accès deux petites portes dans le mur de clôture Est. Entre ces deux portes un pont en grès à une arche, enjambe le fossé et conduit à l'avant-porte où se trouvait le pont-levis. Cette avant - porte est ornée des armes des Zorn de Bulach d'Osthuse à gauche et de celles des Zorn de Bulach de Plobsheim à droite.

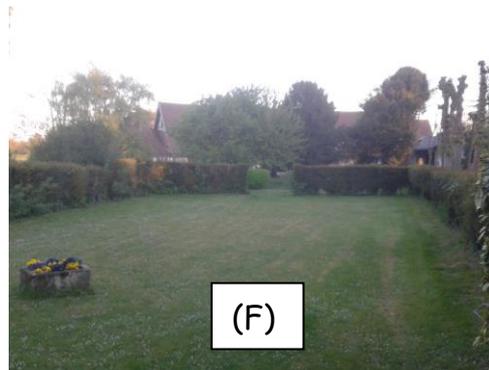
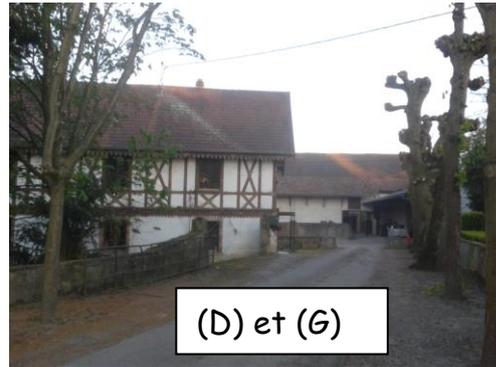
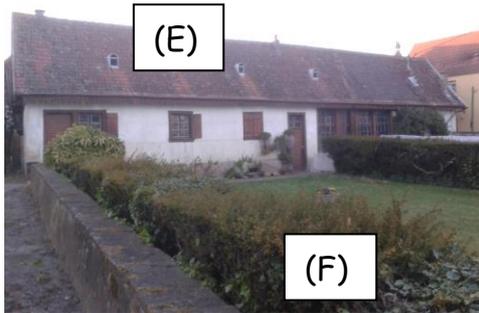


Le portail en plein cintre est surmonté des armoiries des Zorn de Bulach. Des monuments funéraires sont remployés sur les deux faces de l'ouvrage d'entrée. Sur les tours, côté fossé, se trouvent en pendant les monuments funéraires de Georges et Ursula Zorn de Bulach représentés agenouillés sur des éléphants.

Les bâtiments annexes situés à l'Est de l'allée d'accès au château sont composés de deux bâtiments de part et d'autre de l'ancien jardin du château (F sur plan du cadastre) ; le logement et l'atelier du jardinier le long de la rue du château (E) ; un second bâtiment (D) le long de la rivière du village appelée « Dorfwasser », composé de trois parties en enfilade.



La ferme située de l'autre côté de la rivière comprenait trois bâtiments disposés en « U » autour de la cour (G). Certaines parties du 19^{ème} siècle subsistent mais d'autres ont été reconstruites au 20^{ème} siècle.

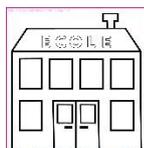


Les communs sont séparés des bâtiments de la ferme par la rivière du village, qui est enjambée par un petit pont à l'extrémité du chemin d'accès au château. Le jardin dans lequel se trouvaient les communs longeait ce chemin et s'ouvrait vers celui-ci par une porte piétonne située en face de l'entrée du château et par une porte charretière, menant vers le commun. **Ces portes étaient encadrées de poteaux portant les armes des Zorn.** Le jardin de forme plus ou moins rectangulaire comprenait autrefois des serres.

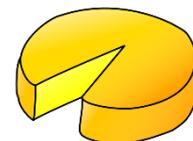


Sur la rivière, à l'aboutissement du passage couvert situé au rez-de-chaussée des communs est installé un lavoir construit au moyen de poutres en bois soutenant un toit en pavillon recouvert de tuiles plates. La cour de la ferme a dans son quatrième côté bordé par la rivière, une rampe menant à l'eau.

Fernande Rinn



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES



ECOLE et FROMAGE font bon ménage

L'association des Parents d'élèves de l'école Primaire d'Osthouse a été créée le 29 mars 2014 et a fini l'année scolaire 2014 avec un compte créditeur de 1913€ après la traditionnelle kermesse de l'école de Juin. Depuis, les années passent, et l'ensemble des parents participent activement à toutes nos opérations pour ramener des fonds à l'association afin de financer l'ensemble des activités extrascolaire de nos charmants bambins. Alors, au nom de toute l'association, je vous dis : **MERCI**.

Pour ne citer qu'un exemple de votre investissement, voici un bilan de nos opérations « FROMAGE ». En décembre 2014, Nous avons été bénéficiaires de **1214.66 €** avec la première opération fromage. Au total, au cours de ces 3 ans, les 6 opérations « fromage » ont rapporté un bénéfice de **6812.66€** à l'association.

Alors, la grande question est : Mais que font-ils de tout cet argent ?????

Voici quelques exemples de dépenses sur les 3 années d'existence de l'association :

- Fournitures scolaires pour les enfants : 2157,16 €
- Opération Cirque 2016 : 2289 €
- Dictionnaires pour l'école : 851 €
- Animation médiévale 2016 : 790 €
- Transport Bus pour les sorties sur 3 ans : 909 €

Soit, **6285,16 €** de dépenses sans compter, l'achat de 3 appareils photos, de 3 mini-chaînes, les abonnements aux différents journaux quotidiens des enfants, les journées du gout, les gouters de Noël, Les beignets de Carnaval, les Galettes des Rois, l'organisation de la Kermesse....

Alors, continuez à vous régaler avec notre Fromage, et nous vous donnons rendez-vous à notre célèbre Kermesse de fin d'année.

Amicalement,

Le trésorier de l'Association : **Sébastien VIOT**

L'A.S. OSTHOUSE
ORGANISE SON TRADITIONNEL

SEMI NOCTURNE DE 16h à 22h

MARCHÉ aux PUCES

03 JUIN 2017
(Pentecôte)

PETITE RESTAURATION ET TARTES FLAMBEES

Renseignements et inscriptions
Mme BREYSACH Josiane
7, Faubourg du Château - 67150 OSTHOUSE
Tél. 03 88 98 02 63 ou par mail à jo.aso1920@orange.fr

Creation : Impression TFCOM 03 87 106 107 - Ne pas jeter sur la voie publique

TALON RÉPONSE A RENVoyer AVANT LE 21 MAI 2017

NOM : Prénom:

Adresse :

Code Postal /Ville :

N° tél : Email :

Nbre de mètres linéaires :=.....€ + 5 € caution =

Date : Signature

RÈGLEMENT

- Le marché aux puces est une manifestation réservée aux particuliers (selon réglementation).
- La réservation minimum est de 5 mètres linéaires à 12 € plus 5 € de caution propreté (2 € le mètre supplémentaire)
- La caution sera restituée après constatation de la propreté de l'emplacement en fin de manifestation ou départ anticipé
- Il est ouvert à tous, à condition de renvoyer le coupon réponse totalement rempli et accompagné du paiement par chèque, à l'ordre de l'A.S. Osthouse ainsi que la copie d'une pièce d'identité.
- Les places non payées ne seront pas réservées. Mise en place des exposants de 14h00 à 16h00.
- Les stands de boissons et de restaurations sont exclusivement réservés aux organisateurs, sauf dérogation
- L'exposition ou la vente d'armes blanches ou à percussion est strictement interdite
- Toute utilisation de moyen de chauffage et démonstration de mécanisme dangereux est interdite.
- L'association décline toute responsabilité au cas de vols ou d'accident pouvant survenir au stand ou dans le périmètre de la manifestation
- Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des réservations, cachet de la poste faisant foi.
- Les numéros des places seront annoncés à l'entrée après contrôle.
- Il ne sera fait aucun remboursement en cas de non occupation.
- Seules les places non occupées à 16h seront redistribuées.
- Aucun changement libre de place ne sera toléré, sous peine de renvoi.
- Une seule voiture sera tolérée par stand de 5 mètres linéaire.

En cas de non respect de ce règlement, déposé à la Mairie d'Osthouse, les organisateurs seront seul juge pour prendre toutes dispositions nécessaires.



SUMMERFECHT

SAMEDI 22 JUILLET 2017

OSTHOUSE - SALLE POLYVALENTE ET ABORDS

PROGRAMME

A partir de 17h30 : Exposition de tracteurs anciens

Jeux ludiques pour les enfants



De 19h à 20h30 : Concert rock à l'extérieur de la salle

A partir de 21h : Grand bal gratuit animé par l'orchestre "Steph Band"

Présentation de danses variées par le groupe Kdanse

Restauration :

Carpes frites - Fleischkierle à la crème

Tartes flambées

INFOS DIVERS

MESSAGE IMPORTANT DU SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENTS

Nous utilisons de l'eau pour nous doucher, tirer la chasse d'eau ou faire notre vaisselle. Une fois salies, ces "eaux usées" sont rejetées dans le réseau d'assainissement et acheminées à la station d'épuration où elles sont dépolluées avant rejet au milieu naturel. Le réseau d'assainissement est appelé à tort "tout à l'égout", car il n'est pas destiné à tout recevoir. Vous trouverez ci-dessous une liste de produits qui doivent impérativement être déposés dans les poubelles, déchetteries et pharmacies. Ces gestes simples et éco-citoyens permettront à nos réseaux d'assainissement et nos stations d'épuration de continuer à fonctionner correctement pour le bien de chacun et la préservation de notre milieu naturel.

TYPES DE PRODUITS	OÙ LES JETER	CONSÉQUENCES
 Épluchures fruits et légumes	Compostage, déchets ménagers	Coûts de traitement superflus.
 Les substances chimiques peinture, solvants, diluants, désinfectant et hydrocarbures	Déchetterie	Perturbations sur le fonctionnement des stations d'épuration.
 Les médicaments	Pharmacie	Molécules non traitées par les stations d'épuration : conséquences directes sur la physiologie des organismes aquatiques.
 Les huiles et les graisses friture, cuisson, huile de vidange...	Déchetterie	Diminution des performances des stations d'épuration.
 Les objets solides : les mégots, les couches, les protections hygiéniques, les cotons tiges, les rouleaux de papier-toilettes.	Poubelles	Obstruction, détériorations des pompes de relevage, ayant un impact sur le coût de l'assainissement.

Peut-on jeter les lingettes dans les toilettes ?

Il ne faut surtout pas jeter les lingettes au réseau d'assainissement, elles sont un véritable fléau pour celui-ci. Jetées dans les toilettes, les lingettes causent de sérieux dysfonctionnements dans les stations de pompage et d'épuration. Ces dysfonctionnements sont dommageables, car ils augmentent le prix de l'assainissement, et donc de la facture d'eau ! Après utilisation, veillez donc à jeter les lingettes dans votre poubelle. Même si elles sont "biodégradables",



elles n'ont pas le temps de se dégrader avant leur arrivée en station d'épuration. Sachez qu'une consommation quotidienne de lingettes pour faire le ménage produit plus de 24 kg de déchets par an, soit 20 fois plus que d'utiliser un détergent en flacon et un chiffon !

↪ Sites internet associations



Site Internet : csb-osthouse.fr



facebook.com/Cavaliers.dosthouse



Site internet : www.projectill.com

↪ MAIRIE

26 rue du Château - 03.88.98.02.46

www.osthouse.fr

Horaires d'ouverture :

JOURS	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8h00 à 12h00	13H30 à 17H00
MARDI	Fermé	13H30 à 17H00
MERCREDI	8h00 à 12h00	Fermé
JEUDI	Fermé	16H00 à 20H00
VENREDI	8h00 à 12h00	Fermé

Permanence du MAIRE : le jeudi de 19H00 à 20H00 et sur rendez-vous

Permanence maire-adjoints : le jeudi de 20h00 à 21h00



Dans un souci de développement durable, nous vous proposons de vous envoyer les bulletins communaux par courrier électronique.

Une idée, une suggestion, une remarque ?

Contactez-nous à l'adresse suivante:

mairie.osthouse@wanadoo.fr